

ARRÊTÉ AUTORISANT DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU FIBRE

PLACE DE LA MAIRIE

Le Maire de Châtillon-sur-Cluses,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles R.116-2 et suivants ;

Vu le Code de la route, notamment ses articles R.411-25 et R.411-8 relatifs à la circulation et à l'occupation du domaine public ;

Vu la demande formulée par Mme PUJEAU Julie représentant de la société ENSIO en date du 21 octobre 2025, relative à des travaux d'enfouissement du PEHD Télécom, place de la Mairie ;

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants pendant les travaux de réaménagement du centre-bourg ;

Considérant que cette installation nécessite l'occupation temporaire du domaine public communal ;

ARRÊTE

Article 1 : L'entreprise ENSIO, est autorisée à effectuer des travaux d'enfouissement sur le réseau fibre sur la place de la Mairie à partir du 28 octobre 2025 au 30 novembre 2025.

Article 2 : Une signalisation temporaire conforme à la réglementation (panneaux, balisage, éclairage nocturne si nécessaire) devra être mise en place.

L'entreprise est responsable de tout dommage causé au domaine public ou aux tiers du fait de l'installation.

Article 3 : À l'issue des travaux, le titulaire de la présente autorisation devra procéder à la restitution du domaine public en bon état. Tout dégât constaté entraînera la remise en état aux frais de l'entreprise.

Article 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté entraînera le retrait immédiat de l'autorisation et pourra donner lieu à des sanctions prévues par le Code de la voirie routière.

Article 5 : Messieurs le maire et le capitaine de gendarmerie de Cluses-Scionzier, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Messieurs les capitaines de la gendarmerie de Cluses-Scionzier,
(bta.scionzier@gendarmerie.interieur.com.fr),
- Au groupement de la vallée Arve-Mont Blanc (cluses.prevision@sdis74.fr) pour la caserne des Sapeurs-Pompiers de Cluses, Taninges et Samoëns,
- La société ENSIO

Fait à Châtillon-sur-Cluses, le 21 octobre 2025.

P/o le Maire absent,
Le 2ème adjoint au maire


Olivier BELLEGO

